Termes et Conditions Générales de Vente

FREEDOM TRAVEL PLANNER

Les présentes Conditions Générales de vente établissent les bases, précisent les domaines et les applications, et engagent notre entreprise en tant que fournisseur de services.

ARTICLE 1. IDENTITÉ DU VENDEUR

FLEX MEDIA LLC, entreprise enregistrée dans l'État du Wyoming, USA, située au 30 N Gould St, Ste R, Sheridan, WY 82801, immatriculée sous l'EIN 35-2878954.

FLEX MEDIA propose des services de formation en ligne, incluant :

- L'accès à une plateforme privée en ligne ;
- Du contenu pédagogique multimédia ;
- Des ateliers de groupe interactifs ;
- Un accompagnement personnalisé visant à soutenir les Clients dans la création et le développement de leur activité dans le monde du voyage.

ARTICLE 2. DÉFINITION

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes, les éléments ci-après explicités :

- **« Client »** : Toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de l'une des prestations proposées par **FLEX MEDIA**, telles que décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente (CGV). Les clients peuvent être soit des **consommateurs** (ou « Clients consommateurs »), soit des **professionnels** (ou « Clients professionnels »). Certaines clauses peuvent être spécifiques à l'une ou l'autre des catégories de Clients, en fonction de leur statut. À défaut de précision, les dispositions des CGV s'appliquent à tous les Clients.

- **« Conditions Générales »** : Désigne les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), applicables à la relation contractuelle entre **FLEX MEDIA** et ses Clients. Elles comprennent ces CGV, leurs annexes ainsi que tout contenu ou élément du Site Internet ou des Plateformes auquel elles peuvent renvoyer.

- **« Contrat » ou « Convention »** : Désigne tout contrat, toute inscription ou tout accord entre les Parties concernant la mise en œuvre des prestations décrites dans les présentes CGV. Cela inclut les commandes en ligne effectuées sur le Site

Internet ou via des moyens mis à disposition par **FLEX MEDIA**.

- **« Commande »** : Désigne la commande passée en ligne par le Client, validée via une page de commande ou un formulaire d'inscription fourni par le Prestataire. Une commande validée matérialise l'achat de l'offre de prestation de service par le Client et entraîne la conclusion du Contrat.

- **« Partenaire »** : Désigne toute tierce partie avec laquelle le Prestataire collabore dans le cadre de la prestation de ses services. Les utilisateurs peuvent être renvoyés vers des partenaires afin de bénéficier d'offres ou de fonctionnalités supplémentaires complémentaires aux Services proposés.

- **« Parties »** : Désigne collectivement le Client et le Prestataire, agissant dans le cadre de leurs engagements respectifs définis dans les présentes CGV et dans le Contrat conclu entre eux.

- **« Plateformes »** : Désigne les outils numériques permettant au Client d'accéder aux supports de formation et de bénéficier des prestations d'accompagnement et de coaching inclus dans l'offre. Les Plateformes incluent notamment :
    - Une plateforme privée en ligne, hébergée sur https://www.skool.com/ ;
    - Les supports pédagogiques multimédia, vidéos, guides, ou autres ressources téléchargeables ;
    - Les espaces communautaires ou forums dédiés à l'échange entre les membres.

- **« Prestation » ou « Service »** : Désigne l'offre d'accompagnement **Freedom Travel Planner** ou tout autre service proposé par **FLEX MEDIA**, incluant :
    - L'accès à des modules pédagogiques en ligne ;
    - Des ateliers de groupe et des sessions de coaching individuel ;
    - Un suivi personnalisé par un mentor ou un expert dédié.

- **« Prix »** : Désigne le montant unitaire d'un service proposé par **FLEX MEDIA**. Ce montant est exprimé en euros et s'entend toutes taxes comprises (TTC), sauf mention explicite d'un prix hors taxes (HT).

- **« Site »** : Désigne le site internet officiel du Prestataire, accessible à l'adresse : https://www.freedomtravelplanner.com/masterclass ainsi que toutes les pages associées permettant de découvrir, sélectionner et réserver les prestations proposées par le Prestataire.

- **« Société » ou « Vendeur » ou « Nous » ou « Prestataire »** : Désigne **FLEX MEDIA**, entreprise enregistrée dans l'État du Wyoming sous le numéro l'EIN 35-2878954, située au 30 N Gould St, Ste R, Sheridan, WY 82801.

Les références aux articles font référence aux présentes CGV, sauf indication contraire. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence au genre inclut également l'autre genre.

ARTICLE 3. OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'offre **Freedom Travel Planner**. Cela inclut notamment :

- Le contenu des prestations proposées ;
- Les modalités de fourniture et d'achat des services ;
- Le prix et les modalités de paiement ;
- Les conditions de rétractation, de garantie et de remboursement ;
- L'utilisation du Site et des Plateformes d'accompagnement éditées et fournies par **FLEX MEDIA**.

Toute utilisation des sites et plateformes pour bénéficier du Service suppose l'acceptation et le respect intégral des termes des présentes Conditions Générales.

Modifications des CGV

FLEX MEDIA se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment en publiant une nouvelle version sur son Site Internet. Ces modifications ne peuvent s'appliquer qu'aux transactions conclues après leur publication.

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur sur le Site à la date de passation de la commande par le Client. Elles entrent en vigueur pour le Client à la date de la commande et restent applicables pendant toute la durée nécessaire à la délivrance de la Prestation, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par le Prestataire. Certaines clauses peuvent continuer à produire leurs effets après l'exécution des prestations.

Acceptation des CGV

La nullité d'une clause contractuelle des présentes CGV n'entraîne pas la nullité de l'ensemble des Conditions Générales. Si **FLEX MEDIA** n'applique pas temporairement ou définitivement une ou plusieurs clauses, cela ne saurait être interprété comme une renonciation à ses droits ou à l'application des autres clauses.

L'acceptation des présentes CGV s'effectue au moment de la validation de la commande par le Client.

En procédant au paiement, le Client reconnaît accepter sans réserve l'intégralité des présentes CGV. Le Client garantit également qu'il est capable de contracter en vertu des lois de son pays de résidence.

Transmission et Engagements du Client

Les CGV sont envoyées par courrier électronique au format PDF dès la finalisation de la commande et du paiement. Elles servent de référence contractuelle et ne peuvent être modifiées après l'achat.

Le Client s'engage à utiliser les prestations uniquement à des fins personnelles. Il déclare ne pas revendre, distribuer ou louer à des tiers les produits et services fournis par **FLEX MEDIA** dans le cadre des prestations. Tout manquement à cet engagement expose le Client à des poursuites judiciaires.

Responsabilité du Client

En acceptant les CGV, le Client reconnaît qu'il a reçu toutes les informations et conseils nécessaires de la part de **FLEX MEDIA**, lui permettant de s'assurer que le contenu de sa commande correspond à ses besoins et attentes.

ARTICLE 4 : DESCRIPTION DES SERVICES

4.1. Prestations proposées

FLEX MEDIA propose un service d'accompagnement personnalisé destiné à aider le Client à :

- Lancer une nouvelle activité en ligne à but lucratif ;
- Développer et accélérer une activité existante.

4.2. Modalités de l'accompagnement

Cet accompagnement s'étend sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de l'ouverture des accès aux Plateformes d'apprentissage (ci-après la "Période d'Accompagnement"). Il comprend les éléments suivants :

- **Accès aux ressources pédagogiques** : Accès illimité à une série de vidéos pré-enregistrées organisées en modules disponibles via une plateforme privée en ligne (telle que Skool, complétée par un espace Google Drive sécurisé). Les modules sont débloqués progressivement pour garantir une progression pédagogique adaptée.
- **Mises en application pratiques** : Suivi documenté des étapes pratiques à réaliser (les "action steps") afin d'appliquer les méthodes et connaissances acquises tout au long de l'accompagnement.
- **Coaching et mentorat personnalisé** : Accompagnement par un coach ou mentor dédié, expérimenté dans l'entrepreneuriat, qui fournit des conseils et des retours personnalisés tout au long de la Période d'Accompagnement.

4.3. Contenu des modules

Les modules d'apprentissage proposés couvrent les thématiques suivantes :

- Identifier et définir une niche pour une activité en ligne ;
- Concevoir une offre irrésistible et adaptée à la niche cible ;
- Maîtriser les techniques de création de contenu en ligne pour attirer des prospects ;
- Mettre en œuvre une méthode efficace pour organiser des appels (méthode de setting) ;
- Apprendre à conclure des ventes grâce à une stratégie structurée (méthode de closing) ;
- Livrer et assurer la satisfaction des clients pour les offres vendues ;
- Initier et optimiser des campagnes de publicité en ligne pour maximiser les résultats.

Cet ensemble de services a été conçu pour guider le Client à chaque étape de la création ou du développement de son activité, tout en mettant à disposition des outils pratiques et un encadrement personnalisé.

ARTICLE 5 : COMMANDE

5.1. Modalités de commande

Pour passer commande, le Client doit accéder au lien URL fourni par **FLEX MEDIA** dans un courrier électronique ou tout autre moyen de communication. Le Client est ensuite invité à renseigner ses informations personnelles (nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale, etc.) et à sélectionner le Service souhaité.

Avant de valider la commande, le Client doit lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente (CGV).

L'enregistrement d'une commande est finalisé lorsque :

- Le Client accepte les CGV en cochant la case prévue à cet effet ;
- Le Client valide sa commande en ligne.

Cette validation entraîne l'acceptation totale et sans réserve des présentes CGV ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site.

5.2. Vérification de la commande

Le Client a la possibilité de vérifier les détails de sa commande (prix, contenu, informations personnelles) et de corriger d'éventuelles erreurs avant validation finale.

Conformément à l'article 1127-2 du Code Civil, la validation de la commande constitue une preuve du contrat de vente. Il incombe au Client de vérifier l'exactitude des informations transmises et de signaler immédiatement toute erreur avant le paiement.

5.3. Confirmation et facturation

Une fois la commande validée :

- Le Client complète les informations de facturation, incluant, si nécessaire, les données de l'entreprise.
- Le paiement est effectué via les moyens disponibles (carte bancaire, virement, ou autre).

Une fois le paiement enregistré, le Prestataire envoie au Client une confirmation par e-mail incluant :

- Le récapitulatif de la commande ;
- Les présentes CGV au format PDF.

Si le Client ne reçoit pas cette confirmation, il lui est conseillé de vérifier ses spams ou de contacter le service client.

5.4. Caractère définitif de la commande

La commande est considérée comme définitive uniquement après :

1. L'envoi de la confirmation par e-mail au Client ;
2. L'encaissement total du paiement ou de la première mensualité en cas de paiement échelonné.

5.5. Annulation ou modification de la commande

Après validation par le Prestataire, la commande ne peut être annulée ou modifiée, sauf dans les cas suivants :

- Application des droits légaux de rétractation (voir article 10) ;
- Force majeure ;
- Décision judiciaire exécutoire.

En cas de paiement par virement bancaire, la commande sera validée uniquement après réception des fonds dans un délai de sept (7) jours calendaires suivant la commande. Passé ce délai, la commande sera automatiquement annulée.

5.6. Droit de refus ou d'annulation de commande

FLEX MEDIA se réserve le droit, à tout moment, d'annuler ou de refuser la vente de ses Prestations au Client, dans les cas suivants :

- Si la commande est jugée anormale ou frauduleuse ;
- Si le Client agit de mauvaise foi ;
- Pour tout autre motif légitime, notamment en cas de litige existant avec le Client concernant le paiement d'une autre Prestation.

5.7. Confirmation définitive de l'inscription

Toute inscription transmise à **FLEX MEDIA** est réputée ferme et définitive à l'issue du délai de rétractation mentionné à l'article 10 (uniquement pour les Clients Consommateurs).

Ces clauses visent à garantir une relation commerciale saine et équitable entre le Prestataire et le Client.

ARTICLE 6 : PRIX DES SERVICES ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

6.1 Prix des Services

Les prix des services proposés par **FLEX MEDIA** sont indiqués sur le site internet au moment de la commande.

- Les prix sont indiqués en dollars US (USD) ou en euros (EUR), et incluent, le cas échéant, les taxes de vente ou autres taxes américaines applicables dans l'État du Wyoming. Si vous résidez hors des États-Unis, vous êtes responsable de toute taxe ou tout impôt éventuellement exigible dans votre pays.
- **FLEX MEDIA** se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les services seront facturés au tarif en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client.

6.2 Modalités de règlement

1. **Moyens de paiement acceptés**
   Le règlement des prestations peut s'effectuer par les moyens suivants, selon les options mises à disposition sur le site :
   - Carte bancaire, via des prestataires sécurisés comme **Stripe** ;
   - Tout autre moyen de paiement spécifiquement proposé au Client lors de la commande.
2. **Paiement par carte bancaire**
   Lors d'un paiement par carte bancaire :
   - Le paiement est effectué via un système sécurisé de prélèvement bancaire, garanti par des prestataires tiers spécialisés.
   - L'autorisation de débiter la carte du montant dû est accordée par le Client en fournissant ses informations bancaires.
   - Cet engagement de paiement est irrévocable une fois la commande validée.

Le Client déclare et garantit :

- Être majeur et légalement capable de contracter ;
- Être le titulaire légitime de la carte utilisée pour le paiement ;
- Utiliser cette carte dans le respect des lois en vigueur.

En cas de rejet du paiement ou d'impossibilité de débiter la carte bancaire :

- La commande sera immédiatement annulée ;
- La Société ne sera pas tenue de fournir les prestations.

3. **Traitement des données bancaires**
   Les informations de paiement fournies par le Client sont traitées via un système sécurisé et automatisé, assuré par le prestataire **Stripe** (plus d'informations ici).
   FLEX MEDIA se réserve le droit de recourir à d'autres prestataires de paiement si nécessaire.
4. **Vérification anti-fraude**
   Dans le cadre de sa politique de lutte contre la fraude, **FLEX MEDIA** se réserve la possibilité de :
   - Contacter le Client pour demander des pièces justificatives supplémentaires avant de valider la commande.
   - Réaliser une vérification visuelle des moyens de paiement avant d'autoriser l'accès aux services.
5. **Modification des modalités**
   FLEX MEDIA peut, à tout moment, mettre à jour les modalités de règlement, sous réserve d'en informer le Client au moment de la commande.

Modalités complémentaires de règlement et dispositions anti-fraude

Validation et vérification des commandes

1. **Demandes de justificatifs**
   En fonction des informations fournies par le système d'analyse des commandes, **FLEX MEDIA** peut demander au Client des pièces justificatives supplémentaires pour valider la commande et garantir son exécution.
   - Ces documents sont requis pour finaliser la commande et activer les services.
2. **Lutte contre la fraude**
   Afin de prévenir les risques de fraude à la carte bancaire, **FLEX MEDIA** se réserve le droit :
   - De vérifier visuellement les moyens de paiement fournis ;
   - De contacter le Client pour clarifier ou valider certaines informations avant d'autoriser l'accès aux services.

Validation finale de la commande

- La fourniture en ligne des informations de carte bancaire par le Client, suivie de la validation de la commande, constitue une preuve irréfutable de la conclusion de la vente.
- Cette validation vaut signature électronique et acceptation expresse des présentes Conditions Générales de Vente (CGV).
- L'intégralité des sommes dues devient alors exigible conformément aux modalités précisées dans le formulaire de commande.

Signalement d'une fraude à la carte bancaire

En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le Client doit immédiatement :

- Contacter **FLEX MEDIA** pour signaler le problème ;
- Effectuer les démarches nécessaires auprès de sa banque pour bloquer ou contester l'opération.

Accès aux services et délais

1. **Paiement par carte bancaire**
    - Une fois le paiement validé, les accès aux plateformes numériques sont envoyés sous un délai de dix (10) jours ouvrés maximum.
2. **Paiement par virement ou PayPal**
    - Lorsque ces modes de paiement sont prévus dans la commande, les accès seront transmis dans les dix (10) jours ouvrés suivant la réception intégrale du règlement.

Conséquences des retards de paiement

1. **Accès suspendu**
    - Tout retard de paiement de plus de cinq (5) jours ouvrés entraîne la suspension de l'accès aux modules de formation et l'interruption du suivi par le coach assigné jusqu'au règlement complet des sommes dues.
2. **Pénalités de retard**
   En cas de non-respect des échéances :
    - **Client consommateur** : Les intérêts légaux de retard sont appliqués, calculés sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur après mise en demeure de paiement.
    - **Client professionnel** : Les pénalités incluent :
        - Un intérêt de retard à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter du lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture.
        - Une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement, conformément à l'article **L.441-10 du Code de commerce**.
3. **Procédure judiciaire**
   Si les paiements restent impayés au-delà des délais prévus, **FLEX MEDIA** se réserve le droit d'engager des actions de recouvrement, y compris par voie judiciaire, pour obtenir les sommes dues ainsi que les pénalités de retard applicables.

Procédures en cas de retard de paiement prolongé

1. **Recours en cas de retard prolongé**
   Si le retard de paiement dépasse une période de trente (30) jours après la date d'échéance indiquée :
    - **FLEX MEDIA** pourra engager des actions de recouvrement, notamment par voie judiciaire.
    - Ces actions viseront à récupérer l'intégralité des sommes dues par le Client, y compris les pénalités de retard prévues dans les présentes CGV.

2. **Émission de factures**
    - Une facture détaillant les montants dus, la référence de la commande, et les pénalités appliquées sera systématiquement émise et transmise au Client.
    - Cette facture précise les termes décrits dans l'article **6.1** pour garantir la transparence des informations financières.
3. **Obligations du Client**
   Le Client reste tenu de régler les montants dus, y compris les éventuels frais de recouvrement supplémentaires découlant des procédures engagées.

ARTICLE 7 : DURÉE

1. **Entrée en vigueur**
    - Le **Contrat** entre en vigueur dès la confirmation définitive de la **Commande** par le Client et l'encaissement du premier paiement.
2. **Début des services**
    - Les **Services** commencent au moment de l'ouverture des accès du Client aux **Plateformes**, laquelle intervient dans un délai maximum de **dix (10) jours ouvrés** après la conclusion du Contrat.
3. **Durée de l'accompagnement**
    - L'accompagnement est prévu pour une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, appelée **Période d'Accompagnement**, sauf indication contraire dans le Contrat ou prolongement validé par la Société.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ

8.1 Mission de la Société

- La Société s'engage à fournir les moyens nécessaires pour accompagner le Client vers la réalisation de son projet entrepreneurial.
- Cet accompagnement repose sur une **obligation de moyens**, et non de résultat, la réussite du projet dépendant également de l'implication du Client.

8.2 Accès aux Plateformes

- La Société garantit l'ouverture des accès aux **Plateformes** dans un délai maximal de **dix (10) jours ouvrés** après la conclusion du Contrat et réception du paiement initial.

8.3 Intégration au processus d'accompagnement

- Au plus tard dix (10) jours ouvrés après la conclusion du Contrat, le Client sera intégré au programme via un **appel de groupe** conduit par le **Head of Client Service**.

8.4 Assignation d'un coach mentor

- Le **Head of Client Service** attribuera au Client un **coach mentor**, sélectionné en fonction des critères spécifiques du projet et des besoins du Client.
- Si une prolongation de l'accompagnement est accordée, le Client pourra, sur demande, se voir attribuer un nouveau coach, conformément aux conditions de garantie prévues à l'**article 11.1**.

8.5 Entretiens individuels

- La Société garantit que le Client pourra, sur simple demande, bénéficier d'un **entretien individuel** avec son coach mentor assigné.

8.6 Communication continue

- Un **outil de communication instantanée et illimitée** sera mis à disposition du Client pour permettre des échanges continus avec son coach mentor.

8.7 Appels de groupe organisés

- La Société organise plusieurs **appels de groupe hebdomadaires** animés par des experts pour discuter de cas pratiques, répondre aux questions spécifiques des Clients, et approfondir certains modules.
- La participation à ces appels est **optionnelle**, mais encouragée pour maximiser l'impact de l'accompagnement.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DU CLIENT

9.1 Respect du planning et participation

- Le Client s'engage à respecter le **planning de coaching** fourni par la Société, participer activement aux **regroupements distants** (ateliers, appels de groupe), réaliser les travaux assignés, et interagir avec les autres participants de manière constructive.
- Toutes les **actions effectuées** dans le cadre de l'accompagnement doivent être documentées de manière détaillée et datée sur la plateforme utilisée par la Société (par exemple, **Skool**), notamment les **'action steps'** demandées à la fin de chaque module.

9.2 Définition d'un objectif financier

- La Société s'engage à fournir un accompagnement personnalisé et continu pour permettre au Client de maximiser ses chances de succès, sans garantir un résultat financier précis. À titre purement commercial, si l'objectif convenu entre le Client et la Société n'est pas atteint à l'issue de la période d'accompagnement, la Société prolonge l'accès aux ressources et au coaching, sans facturation supplémentaire, pour une durée convenue entre les Parties. Cette garantie commerciale n'affecte pas les dispositions légales applicables et ne constitue pas un engagement de résultat.

- Cet objectif est basé sur les capacités du Client à exécuter les tâches, le temps disponible, et le profil de son activité.

9.3 Partage de l'idée de business

- Le Client doit partager son idée de business avec son coach mentor via la Plateforme.
- Le coach pourra émettre des **recommandations** ou donner son avis pour optimiser cette idée.

9.4 Engagements pour atteindre les objectifs

Pour maximiser ses chances de succès, le Client s'engage à :

- **Activité sur les réseaux sociaux** : Publier au moins **un contenu par jour** sur son fil d'actualité et dans ses stories, sur des plateformes telles qu'Instagram ou LinkedIn, à partir de la **quatrième semaine d'accompagnement**.
- **Complétion des 'Action steps'** : Finaliser tous les 'action steps' assignés dans la plateforme et fournir les livrables requis.
- **Rapports hebdomadaires** : Remettre un **rapport hebdomadaire des KPIs** (indicateurs clés de performance) au coach assigné.

9.5 Rendez-vous téléphoniques

- Le coach assigné organise des **rendez-vous téléphoniques au minimum toutes les deux semaines** avec le Client.
- Toute **absence injustifiée (No Show)** à un rendez-vous sera considérée comme un **manquement aux obligations contractuelles** du Client.

9.6 Paiement des services

- Le Client s'engage à régler les sommes dues à la Société conformément aux modalités établies dans l'**article 6** et validées lors de la Commande.

ARTICLE 10 : DROIT DE RÉTRACTATION

10.1 Droit applicable aux consommateurs

- Si vous êtes un consommateur résidant dans l'Union européenne, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, sauf en cas de fourniture immédiate de contenu numérique. En validant votre commande, vous (1) acceptez que l'exécution de la prestation commence avant l'expiration du délai de rétractation et (2) reconnaissez expressément renoncer à votre droit de rétractation, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation. Si vous ne souhaitez pas renoncer à ce droit, vous devez nous en informer avant l'accès au contenu, et l'accès sera alors bloqué jusqu'à l'expiration du délai de 14 jours.

10.2 Modalités d’exercice

- Pour exercer ce droit, le Client doit effectuer sa demande de rétractation en envoyant un mail à : adrien@flex-media.fr
- Une fois la demande validée, la Société s’engage à **rembourser toutes les sommes versées** par le Client sous un délai de **14 jours** suivant la réception de la demande.

10.3 Conditions de remboursement

- Le remboursement est effectué en utilisant le **même moyen de paiement** que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf si le Client donne son accord pour un autre mode de remboursement.
- En toute hypothèse, aucun **frais supplémentaire** ne sera appliqué pour ce remboursement.

10.4 Limitations du droit de rétractation

- Ce droit est applicable uniquement aux **Clients consommateurs**.
- Les **Clients professionnels** ne peuvent pas se prévaloir de ce droit de rétractation pour les Prestations conclues.

ARTICLE 11 : LES GARANTIES

11.1. Garantie Commerciale

La Société s'engage à offrir une garantie commerciale dans les conditions suivantes :

- Le Client **n’a pas atteint les résultats** fixés selon l’**Article 9.2** au terme des **90 jours d’accompagnement**.
- Le Client a respecté **l’intégralité de ses engagements** mentionnés dans l’**Article 9**, notamment en déposant sur la plateforme tous les **justificatifs demandés**.
- Le Client est **à jour de tous ses paiements**, conformément aux modalités définies dans l’**Article 6**.

Conditions de la garantie

- Cette garantie commerciale prévoit un **prolongement gratuit indéfini** de l’accompagnement.
- Ce prolongement vise à permettre au Client d’atteindre les **objectifs définis à l’Article 9.2**.

Cette garantie s'applique uniquement si les engagements du Client sont vérifiables et validés par la Société.

11.2 Garantie légale

Délai et champ d'application

Le consommateur bénéficie d'une **garantie légale de conformité** valable **deux ans** à compter de la délivrance du bien ou du service.

- Cette garantie s'applique en cas de défaut de conformité, sans que le consommateur ait à prouver la date d'apparition du défaut.
- Si le contrat prévoit la fourniture d'un contenu ou service numérique de manière continue sur une durée supérieure à deux ans, cette garantie reste applicable sur l'intégralité de la période de fourniture prévue.

Obligations du professionnel

Dans le cadre de la garantie légale de conformité, la Société est tenue de :

- **Assurer la conformité** du bien ou service.
- **Fournir gratuitement les mises à jour** nécessaires au maintien de cette conformité, lorsque cela est applicable.

Droits du consommateur

Le consommateur peut exiger :

1. **Réparation ou remplacement du bien/service** dans un délai de **30 jours** suivant sa demande, sans frais ni inconvénient majeur.
    - En cas de réparation, la garantie initiale est prolongée de **six mois**.
    - Si un remplacement est imposé par la Société, la garantie est **renouvelée pour deux ans** à compter de la date de remplacement.
2. Une **réduction du prix** ou une **résiliation du contrat** si :
    - Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien.
    - La réparation ou le remplacement dépasse le délai de **30 jours**.
    - La solution proposée par la Société entraîne des **inconvénients majeurs** pour le consommateur, comme des frais de reprise ou d'installation à sa charge.
    - Le défaut de conformité persiste malgré les tentatives de mise en conformité.

Limites de la garantie

- La résiliation du contrat n'est pas possible si le défaut de conformité est **mineur**.
- Le professionnel ne peut exiger un délai supérieur à celui prévu pour la réparation ou le remplacement.

Suspension de la garantie

En cas de mise en œuvre de la garantie légale, toute période d'immobilisation du bien/service pour réparation ou remplacement **suspend le délai de garantie** jusqu'à la remise en état ou au remplacement.

Base légale

Ces droits sont garantis par les articles **L.217-1 à L.217-32 du Code de la consommation**.

- Toute entrave de mauvaise foi à la mise en œuvre de cette garantie expose le professionnel à une **amende civile** pouvant atteindre **300 000 euros**, ou jusqu'à **10 % du chiffre d'affaires annuel** (article **L.241-5 du Code de la consommation**).

En complément, le consommateur dispose également de la garantie légale des **vices cachés** prévue par les articles **1641 à 1649 du Code civil**, pour une durée de **deux ans à compter de la découverte du défaut**. Cette garantie offre une réduction de prix ou un remboursement intégral contre restitution du bien/service.

Gravité du défaut de conformité

Le consommateur peut :

- **Obtenir immédiatement une réduction de prix** ou demander la **résolution du contrat** si le défaut de conformité est **suffisamment grave** pour justifier une telle action.
    - Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de demander une réparation ou un remplacement au préalable.
- Cependant, le consommateur **ne peut exiger la résolution du contrat** si le défaut de conformité est jugé **mineur**.

Suspension de la garantie

Toute immobilisation du bien/service pour réparation ou remplacement **prolonge la garantie restante** jusqu'à la délivrance du bien/service remis en état.

Application légale

Les droits précédemment exposés découlent des articles **L.217-1 à L.217-32 du Code de la consommation**.

Sanctions pour mauvaise foi

Un vendeur faisant **obstacle de mauvaise foi** à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité peut se voir infliger :

- Une **amende civile maximale de 300 000 euros**.
- Une sanction équivalente à **10 % du chiffre d'affaires annuel moyen**, conformément à l'article **L.241-5 du Code de la consommation**.

Garantie légale des vices cachés

En complément de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie de la **garantie légale des vices cachés**, prévue par les articles **1641 à 1649 du Code civil**.

Conditions et droits

- Cette garantie couvre les **défauts cachés** qui rendent le bien/service impropre à l'usage auquel il est destiné ou en diminuent tellement l'usage que le consommateur n'aurait pas acquis ce bien/service, ou aurait payé un prix inférieur, s'il en avait eu connaissance.
- Elle est valable pendant une durée de **deux ans à compter de la découverte du défaut**.

Le consommateur peut :

1. **Conserver le bien/service** et demander une **réduction du prix**.
2. **Restituer le bien/service** et obtenir un **remboursement intégral**.

Ces garanties s'appliquent de plein droit et ne peuvent être exclues ou limitées par les conditions générales de vente.

ARTICLE 12 : PROGRAMME D'AFFILIATION

1. **Éligibilité**
   La participation au programme d'affiliation est à la discrétion de la Société.
   - Le Client peut s'inscrire au programme en envoyant un mail à adrien@flex-media.fr.
2. **Conditions spécifiques**
   - Les termes et conditions applicables à ce programme font l'objet d'un **contrat distinct**.
3. **Impact sur les objectifs**
   - Le **chiffre d'affaires généré par le Client** dans le cadre du programme d'affiliation est pris en compte dans les objectifs définis conformément à l'article 9.2.

ARTICLE 13 : ACCÈS AUX SERVICES

13.1 Modalités d'accès aux services

- Les services sont accessibles via les **Plateformes en ligne**, dont les liens et informations de connexion sont communiqués par courrier électronique par la Société.
- Le Client peut se connecter depuis :
  - **Ordinateur** équipé d'une connexion Internet.
  - **Tablettes ou smartphones** via des applications mobiles (Google Play et App Store).

13.2 Responsabilité des coûts

- Tous les frais liés à l'accès aux Plateformes, tels que :
    - **Matériel informatique**,
    - **Logiciels**,
    - **Connexion Internet**,
      sont **à la charge exclusive du Client**.
- Le Client est **entièrement responsable** du bon fonctionnement de son équipement informatique et de sa connexion Internet.

13.3 Codes d'accès personnels

- Les codes d'identification/d'accès fournis au Client sont :
    - **Strictement personnels**,
    - **Individuels**,
    - **Confidentiels** et **non transférables**.
- Le Client :
    - Assume la responsabilité de la **confidentialité** de ses identifiants.
    - S'engage à **ne pas les divulguer**.
    - Répond de toute utilisation **non autorisée**, **frauduleuse** ou **abusive**.
- En cas de perte ou de vol :
    - Le Client doit en informer immédiatement la Société.

13.4 Suspension pour violation des droits d'accès

- En cas de non-respect des règles d'accès :
    - La Société se réserve le droit de suspendre l'accès du Client aux Plateformes.
    - Cette suspension peut être réalisée :
        - **Sans préavis**,
        - **Sans indemnité**,
        - **Sans information préalable**.

13.5. Promotion interdite et limitation d'accès

- Le Client s'engage à **ne pas promouvoir ses propres services ou produits** au sein des groupes de coaching, sauf accord préalable écrit de la Société.
- En cas de non-respect des **Conditions Générales**, la Société se réserve le droit :
    - De **refuser l'accès** total ou partiel aux Services.
    - De **restreindre les droits d'accès** de manière unilatérale, sans notification préalable.

13.6. Suspension pour maintenance ou mise à jour

- La Société peut interrompre, suspendre temporairement ou modifier l'accès aux Plateformes pour des raisons telles que :

    - Maintenance technique,
    - Mise à jour des contenus,
    - Raisons de sécurité,
    - Toute autre raison légitime.
- Ces interruptions :
    - **Ne donnent droit à aucune indemnisation**,
    - **Ne nécessitent aucun préavis** de la part de la Société.

13.7. Garantie d'accès et continuité de service

- La Société s'engage à mettre en œuvre tous les **moyens raisonnables** pour assurer un accès continu et de qualité aux Plateformes.
- Cependant, elle **n'est pas tenue** à une obligation de résultat et ne peut être tenue responsable en cas :
    - De dysfonctionnements réseau,
    - D'événements échappant à son contrôle, tels que :
        - Pannes de serveur,
        - Problèmes liés à des prestataires tiers.
- En cas de dysfonctionnement prolongé :
    - La Société s'engage à fournir une **solution de remplacement** pour garantir la continuité du Service.

ARTICLE 14 : RÉSILIATION

14.1 Résiliation par le Client

- Le Client peut demander une résiliation en envoyant un mail à adrien@flex-media.fr
- Cette demande doit prouver que :
    - La Société n'a pas respecté ses **obligations contractuelles** définies à l'Article 8.
- Si la demande est acceptée :
    - **Arrêt des paiements futurs** : Aucun paiement à venir ne sera dû.
    - **Paiements en retard** : Les montants déjà dus restent exigibles.
    - **Conséquences** :
        - Le Client perd immédiatement l'accès à toutes les Plateformes et contenus associés.
        - Aucun remboursement ni indemnisation n'est accordé.

14.2 Résiliation par la Société

- La Société peut résilier le contrat de plein droit, sans préavis, en cas de manquement grave du Client, incluant notamment :
    - **Non-paiement** des sommes dues à leur échéance.
    - **Utilisation frauduleuse** ou abusive des Services.
    - **Violation** des lois et règlements applicables.

- Cette résiliation entraîne :
    - La fin immédiate des droits d'accès du Client aux Plateformes et contenus de la Société.

ARTICLE 15 : SUSPENSION

15.1 Demande de suspension

Le Client peut solliciter une suspension temporaire de son accompagnement en envoyant un mail à : adrien@flex-media.fr.

Les motifs valables incluent notamment :

- **Maladie** :
    - Condition médicale grave ou hospitalisation prolongée, concernant le Client ou un membre proche de sa famille, rendant la participation aux services impossible.
- **Force majeure** :
    - Catastrophes naturelles, conflits armés, émeutes, grèves générales, ou tout autre événement imprévisible échappant au contrôle du Client.
- **Raisons personnelles sérieuses** :
    - Obligations familiales urgentes, changements professionnels significatifs, ou situations financières critiques empêchant temporairement la poursuite de l'accompagnement.

15.2 Évaluation par la Société

- La Société se réserve le droit d'évaluer la validité des motifs présentés par le Client.
- La décision sera prise après une évaluation raisonnable des circonstances et des justificatifs éventuels fournis par le Client.
- La Société s'engage à répondre à la demande de suspension dans un délai de **dix (10) jours ouvrables** suivant la réception de la notification.

15.3 Durée maximale de suspension

- La suspension de l'accompagnement ne peut excéder **neuf (9) mois consécutifs**.
- Cette période est calculée à partir de la date de début de suspension approuvée par la Société.

15.4 Paiements dus avant suspension

- Avant la suspension, le Client doit s'acquitter de **tous les paiements en cours**.
- Les paiements à venir sont suspendus durant la période de suspension.
- Cependant, le Client reste responsable de tout montant impayé avant la suspension.

15.5 Réactivation des services

- Pendant la période de suspension, l’accès du Client aux services est **temporairement interrompu**.
- À la fin de cette période, l’accès est automatiquement réactivé, sauf accord contraire écrit entre les deux parties.

ARTICLE 16 : FORCE MAJEURE OU CAS FORTUITS

16.1 Définition de la force majeure

Un cas de force majeure désigne tout événement échappant au contrôle d'une des Parties, imprévisible lors de la conclusion du contrat et inévitable malgré des mesures appropriées, rendant impossible l'exécution des obligations.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure ou fortuits, sans que cette liste soit exhaustive :

- Catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, incendies) ;
- Épidémies et pandémies ;
- Actes de guerre, terrorisme, conflits armés ;
- Décisions gouvernementales ou légales (restrictions, interdictions) ;
- Grèves générales, lock-out ;
- Tout autre événement imprévisible et irrésistible.

16.2 Suspension des obligations

- Les obligations des Parties sont suspendues pendant toute la durée de l'événement de force majeure.
- Si l'empêchement est temporaire, l'exécution des obligations reprendra une fois l'événement terminé, sauf si le retard justifie la résolution du contrat.
- Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit, libérant les Parties de leurs obligations respectives.

16.3 Obligation d’information

La Partie invoquant un cas de force majeure doit :

- Informer l’autre Partie dans les plus brefs délais ;
- Préciser la nature de l'événement, ses effets sur les obligations contractuelles et, si possible, sa durée prévisible.

16.4 Résolution pour force majeure prolongée

Si l’événement de force majeure se prolonge au-delà de **trente (30) jours consécutifs**, chaque Partie peut résilier le contrat de plein droit, sans indemnité, en adressant une notification écrite à l'autre Partie.

16.5 Incapacité temporaire des experts

- En cas d’incapacité de travail temporaire du ou des experts responsables du Service (maladie, accident), la Société se réserve le droit de modifier le planning des prestations.
- Cette modification n’ouvre pas droit au Client à une indemnisation.
- La Société s’engage à informer le Client dans un délai raisonnable et, dans la mesure du possible, à préciser la durée de l’incapacité.

ARTICLE 17 : EXCLUSION DE RESPONSABILITÉS

17.1 Absence de certification officielle

La Société précise qu’elle :

- Ne délivre aucun diplôme reconnu par l’État français ni par des écoles de commerce (type “mastère”).
- La Société est établie et exerce aux États-Unis. Les accompagnements et programmes proposés sont conçus et diffusés depuis le territoire américain et ne sont pas soumis à la réglementation française relative à la formation professionnelle continue. En conséquence, ils ne donnent droit à aucun financement ni remboursement par un organisme de formation professionnelle français.

17.2 Responsabilité des informations fournies

- L’utilisation des informations transmises dans le cadre du Service relève exclusivement de la responsabilité du Client.
- Les Services proposés ne constituent pas des conseils juridiques, comptables ou appartenant à des professions réglementées.
- La Société décline toute responsabilité en cas de litige entre le Client et des tiers, y compris ses propres clients.

17.3 Absence de garantie de résultats

- Le Client déclare avoir évalué et compris que le Service correspond à ses besoins.
- La Société ne garantit aucun chiffre d’affaires minimum. Les estimations ou exemples de bénéfices sont purement indicatifs et ne constituent pas des engagements.
- Les résultats du Client dépendent entièrement de son travail et de son application des méthodes enseignées.

17.4 Responsabilité de mise en œuvre

- Le Client est seul responsable de l’interprétation et de l’application des informations et conseils reçus.
- La Société ne peut garantir la continuité, la performance ou les bénéfices des Services, lesquels dépendent de la mise en œuvre personnelle et proactive du Client.

17.5 Respect des réglementations applicables

Le Client est tenu de :

- Respecter les lois et réglementations en vigueur dans le cadre de son activité, notamment en matière de :
    - Facturation, TVA et autres obligations fiscales ;
    - Protection des données personnelles (RGPD) ;
    - Concurrence ;
    - Normes spécifiques à son secteur d'activité.
- Garantir l'exactitude des contenus qu'il diffuse sur ses sites internet ou réseaux sociaux, même lorsqu'il sollicite un avis de la Société.

17.6 Consultations professionnelles

- Le Client est encouragé à exercer son discernement dans ses prises de décision.
- Pour toute question ou action engageant des obligations juridiques ou financières, il est recommandé de consulter des professionnels qualifiés (avocats, experts-comptables, etc.).
- La Société décline toute responsabilité pour les préjudices, pertes ou dommages économiques résultant directement ou indirectement de l'utilisation des informations fournies dans le cadre de l'accompagnement.

ARTICLE 18 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – CONFIDENTIALITÉ – LOYAUTÉ ET BONNE FOI

18.1 Droits de propriété intellectuelle de la Société

La Société détient l'intégralité des droits de propriété intellectuelle relatifs aux Plateformes, contenus, outils et supports proposés dans le cadre du service d'accompagnement *Freedom Coaching*.
L'accès aux contenus par le Client ne confère aucun droit de propriété intellectuelle, ceux-ci demeurant la propriété exclusive de la Société.

18.2 Utilisation personnelle des contenus

Les contenus mis à disposition par la Société sont strictement réservés à un usage personnel du Client.
Toute reproduction, représentation, modification, transmission, publication, adaptation ou exploitation des contenus, sans autorisation écrite préalable de la Société, est formellement interdite.

18.3 Droit d'utilisation

En contrepartie du paiement effectué par le Client, celui-ci obtient un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif des contenus et des accès aux Plateformes pour une durée déterminée.

18.4 Limitation d’utilisation

- Le Client s’engage à ne pas utiliser le service pour le compte de tiers.
- Toute communication ou cession non autorisée des contenus ou des codes d’accès engage la responsabilité du Client.

18.5 Respect des droits par les préposés

Le Client garantit que toute personne de son entourage ayant accès aux contenus respecte les droits de propriété intellectuelle de la Société.
Tout usage non autorisé des signes distinctifs de la Société, protégés par la loi, peut donner lieu à des poursuites judiciaires.

18.6 Bonne foi et loyauté

- Le Client s’engage à agir avec loyauté et bonne foi envers la Société.
- Il s’interdit de :
    - Divulguer les contenus, méthodes ou procédés enseignés.
    - Porter atteinte à l’image de marque, à la qualité ou à la réputation de la Société auprès de tiers.
- La Société reste disponible pour recevoir des retours ou remarques constructives dans le cadre de la Prestation.

18.7 Non-respect et résiliation

Tout manquement aux obligations mentionnées dans cet article constitue une faute grave de la part du Client.
La Société se réserve le droit de résilier immédiatement le contrat, sans préavis, et de réclamer réparation des préjudices subis.

18.8 Témoignages et promotion

Le Client autorise la Société à utiliser :

- Les résultats obtenus grâce au Service,
- Les témoignages textuels ou vidéos,
- Son nom et son image.

Ces éléments pourront être exploités par la Société à des fins de promotion et de marketing.
Le Client garantit qu’il possède les droits nécessaires pour permettre cette utilisation.

ARTICLE 19 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Définition et conformité au RGPD

Pour les besoins de cette clause, les « Données Personnelles » désignent toutes les données à caractère personnel au sens du règlement (UE) 2016/679 du Parlement

Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »).
La Société, établie aux États-Unis, s'engage à respecter la réglementation en vigueur sur la protection des données, y compris le RGPD pour les résidents de l'UE. Afin de transférer légalement vos données vers nos serveurs ou nos partenaires basés aux États-Unis, nous avons mis en place des garanties appropriées (telles que les clauses contractuelles types de la Commission européenne). Pour toute question relative à vos droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse e-mail suivante :

- contact@flex-media.fr

Engagements de la Société

La Société s'engage à :

1. **Finalité limitée** : Traiter les données uniquement pour les finalités liées à l'exécution du Contrat et aux obligations légales et réglementaires.
2. **Sécurité des données** : Mettre en place des mesures de sécurité appropriées pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données.
3. **Conservation des données** : Gérer la rétention des données conformément à un référentiel des délais de conservation établi.

Droits des Clients

Les Clients disposent des droits suivants :

- **Accès** : Obtenir une copie des Données Personnelles les concernant.
- **Rectification** : Demander la correction des données inexactes ou incomplètes.
- **Suppression** : Exiger la suppression des Données Personnelles, sous réserve des obligations légales de conservation.
- **Opposition** : S'opposer au traitement des données pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits, le Client doit contacter la Société par email à l'adresse suivante :

adrien@flex-media.fr.

Politique de confidentialité

Le Client est invité à consulter la Politique de confidentialité de la Société..

ARTICLE 20 : LANGUE

Le présent contrat, ainsi que toutes les informations contractuelles associées, sont rédigés en langue française.
En cas de traduction dans une autre langue, **seule la version française fait foi** en cas de litige.

ARTICLE 21 : DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit de l'État du Wyoming (USA). Toutefois, pour les Clients situés hors des États-Unis, en particulier dans l'Union européenne, les dispositions impératives du droit local en matière de protection des consommateurs restent applicables.

- En cas de litige, les tribunaux de l'État du Wyoming (USA) sont compétents, sauf dans les cas où la législation du pays de résidence du consommateur impose la compétence d'une juridiction nationale.

ARTICLE 22 : LITIGES

22.1 Recherche de solution amiable

En cas de différend, le Client doit, en premier lieu, contacter la Société afin de rechercher une solution amiable. Si aucune résolution n'est trouvée, le Client peut recourir à un médiateur de la consommation avant d'engager toute action en justice.

Le médiateur désigné est **CM2C** (Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice) :

- **Site web** : https://www.cm2c.net/
- **Adresse postale** : 49 Rue de Ponthieu - 75008 Paris, France
- **E-mail** : cm2c@cm2c.net
- **Téléphone** : +33 1 89 47 00 14
- **22.2 Recours au médiateur**

Le médiateur, indépendant et impartial, a pour mission de rapprocher les parties afin de parvenir à un règlement amiable.
Les Parties conservent leur liberté :

- **D'accepter ou refuser la médiation**,
- Et, le cas échéant, **d'accepter ou rejeter la solution proposée par le médiateur**.

22.3 Plateforme européenne de règlement des litiges en ligne

Le consommateur européen peut également déposer une réclamation via la **Plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL)**, accessible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage.

Cette plateforme facilite le règlement des litiges entre consommateurs et entreprises établies dans l'Union Européenne.

22.4 Limitation de responsabilité

La responsabilité de la Société est strictement limitée à l'indemnisation des dommages directs et prouvés subis par le Client.
La responsabilité de la Société est engagée uniquement en cas de faute prouvée et pour les dommages directs découlant de la prestation. En aucun cas, la Société ne pourra être tenue

responsable de dommages indirects, sauf disposition légale impérative contraire (par ex. en matière de consommateur).

- Perte de données ou de fichiers,
- Perte d'exploitation,
- Préjudice commercial,
- Manque à gagner,
- Atteinte à l'image ou à la réputation du Client.

ARTICLE 23 : INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES – ACCEPTATION DU CLIENT CONSOMMATEUR

Conformément aux dispositions des articles **L. 111-1, L. 122-1, L. 221-11, R. 111-1, et R. 111-2** du Code de la consommation, le Client reconnaît avoir pris connaissance, **avant de passer commande et de conclure le contrat**, des informations suivantes, transmises de manière claire, lisible et compréhensible :

- **Caractéristiques essentielles des Services**, adaptées au support de communication et au type de service concerné ;
- **Prix des Services**, y compris les frais annexes éventuels ;
- Si l'exécution du contrat n'est pas immédiate : **délai ou date de fourniture des Services** promis par la Société ;
- **Informations sur l'identité de la Société**, notamment son adresse postale, ses coordonnées téléphoniques et électroniques, ainsi que la description de ses activités (si non évidentes dans le contexte) ;
- **Garanties légales et contractuelles** : conditions, modalités de mise en œuvre ;
- **Fonctionnalités du contenu numérique**, le cas échéant, et son interopérabilité ;
- **Médiation en cas de litige** : possibilité et modalités d'y recourir ;
- **Droit de rétractation** : existence, conditions, délai, modalités d'exercice, et formulaire type ;
- **Modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes** ;
- **Moyens de paiement acceptés**.

Le fait de **commander sur le Site** implique l'**acceptation pleine et entière** des présentes Conditions Générales de Vente et engage le Client à payer les Services commandés.
Le Client reconnaît expressément cette obligation et renonce à invoquer tout document contradictoire, non applicable et non opposable à la Société.

ARTICLE 24 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS

Les présentes Conditions Générales s'appliquent également aux **Clients professionnels**, avec les exceptions suivantes :

- Les dispositions spécifiques aux **Clients consommateurs** (telles que l'obligation précontractuelle d'information, le droit de rétractation, ou encore l'accès à un médiateur à la consommation) **ne s'appliquent pas** aux Clients professionnels.

Les Clients professionnels s’engagent à respecter les termes et conditions définis dans ces Conditions Générales, en reconnaissant que les droits et garanties applicables diffèrent de ceux prévus pour les consommateurs.